

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

COUX

Présents : 12

Votants : 14

Date de convocation : 26/02/2026

Secrétaire de séance : Emmanuel

L'an deux mille vingt-six et le 03 Mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, LINETTE Séverine, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe

Absents : JONGMANS Thérèse, (procuration de vote), LOVET Céline (procuration de vote), MOLLOT Henri (procuration de vote).

N° 08-2026 : Facturation des fermages des baux ruraux

Mme Le Maire rappelle la délibération en date du 08/10/2024 concernant la mise en place des baux ruraux à clauses environnementales et le renouvellement des baux à ferme.

Les baux ayant été signés seulement début janvier 2026 en raison de retard de traitement du dossier par le notaire, Mme Le Maire propose de ne pas facturer l'année de fermage du 01/10/2023 au 30/09/2024.

M. DONZEL Jérôme ne prend pas part au vote.

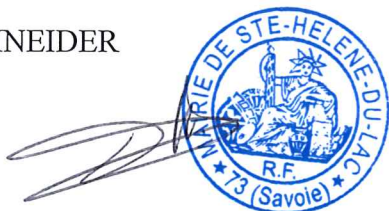
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- décide de ne pas facturer l'année de fermage du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 03 Mars 2026.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Emmanuel COUX

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Emmanuel Coux, the secretary of the meeting.